



ÉCOLE DU CAMPANILE
CONSEIL D'ETABLISSEMENT
2019-2020

Procès-verbal de la rencontre du 24 février 2020

Étaient présentes et présents :

- M^{me} Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
- M^{me} Élane Lajoie, représentante des parents et présidente
- M^{me} Julia Béland-Godin, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
- M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents et représentante au comité de parents
- M. Louis-Charles Brisson, représentant du service de garde
- M. Camilo Perez, représentant des parents et vice-président
- M^{me} Fatna Chater, représentante des parents
- M^{me} Justine Dion-Routhier, représentante de la communauté
- M^{me} Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Lorraine Grégoire, représentante du personnel professionnel
- M^{me} Rawia Fredj, secrétaire

Étaient absentes et absents :

- M. Ahmed El Amine, représentant des parents
- M^{me} Isabelle Marsollier, représentante des parents
- M. Fabiano Liberati, représentant des parents

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Lajoie constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution 19-20/19-20

IL EST PROPOSÉ par madame Julia Béland-Godin, **APPUYÉE** par monsieur Camilo Perez, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 20 JANVIER DERNIER

3. INTERVENTIONS DU PUBLIC

4. APPROBATION

4.1. Changement à l'horaire pour l'accueil des futurs élèves du préscolaire le 9 juin 2020

5. ADOPTION

5.1. Sondage pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation

6. CONSULTATION

6.1. Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2020-2021

6.2. Plan de déplacement

7. INFORMATIONS

7.1. De la présidente

7.2. De la trésorière

7.3. De la représentante au comité de parents

7.4. Des représentants des membres du personnel

7.5. De la directrice

8. DIVERS

8.1. Fin d'étape

8.2. Souper spaghetti et soirée des bénévoles

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 20 JANVIER DERNIER

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-20/19-33

IL EST PROPOSÉ par madame Maryse Lambert, **APPUYÉE** par monsieur Camilo Perez, d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2020.

3. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public.

4. APPROBATION

4.1. *Changement à l'horaire pour l'accueil des futurs élèves du préscolaire le 9 juin 2020*

Afin que les enseignantes puissent rencontrer les nouveaux élèves de maternelle, une journée d'accueil est prévue le 9 juin 2020. Les élèves de maternelle actuels doivent être en congé. Le service de garde leur sera offert sans frais, sur les heures de classe, afin que les enseignantes de maternelle puissent accueillir les nouveaux élèves dans leur classe et leur faire vivre des activités d'accueil.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-20/19-34

IL EST PROPOSÉ par madame Maryse Lambert, **APPUYÉE** par monsieur Louis-Charles Brisson, d'approuver le changement à l'horaire pour l'accueil des futurs élèves du préscolaire le 9 juin 2020.

5. ADOPTION

5.1. *Sondage pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation*

Madame Valérie Gauthier présente le sondage lié au plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Ce sondage s'adresse aux élèves de la quatrième à la sixième année ainsi qu'à tous les parents. Le but est de connaître leurs points de vue sur l'intimidation et la violence vécues ou vues au cours des quatre dernières semaines. Les résultats de ces sondages permettront à l'équipe-école de mettre en place des moyens de prévention et d'intervention pour répondre aux

besoins du milieu. Tout le personnel de l'école, incluant le personnel du service de gardé, est mobilisé à ce sujet. Leur implication est nécessaire pour contrer l'intimidation et contribuer à maintenir un niveau bas de violence.

Madame Valérie Gauthier souligne que pour mieux dresser le portrait de la situation à l'école, son équipe a apporté quelques modifications au sondage conçu l'année dernière : il y a plus de choix dans les réponses et de lieux et les fréquences sont en ordre chronologique.

Elle ajoute qu'elle va renvoyer le lien du plan de lutte contre la violence et l'intimidation dans le *Bavard* du mois de mars pour que les parents puissent le consulter avant l'envoi du sondage. Elle précise également que pour respecter les quatre semaines de référence, elle va l'envoyer au début du mois d'avril, quatre semaines après le retour de la semaine de relâche.

PROPOSITION PRINCIPALE

Resolution CE 20/19-35

IL EST PROPOSÉ par madame Julia Béland-Godin, **APPUYÉE** par madame Fatna Chater, d'adopter le sondage pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

6. CONSULTATION

6.1. Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2020-2021

Madame Valérie Gauthier présente le document sur les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources financières pour l'année prochaine. Il n'y a pas vraiment de changement par rapport à celui de cette année. Elle explique que les critères de répartition dépendent des mesures dédiées ou protégées du gouvernement.

Les membres du conseil d'établissement n'ont aucun commentaire à formuler sur ce document.

6.2. Plan de déplacement

Madame Gauthier présente le plan de déplacement, qui comporte les volets suivants :

- Objectifs du plan de déplacement;
- Facteurs qui influencent les comportements en transport;
- Portrait des déplacements domicile-école;
- Caractéristiques d'accessibilité et des déplacements;
- Déplacements actifs et description du milieu;
- Obstacles et recommandations.

Les membres du conseil d'établissement analysant le milieu environnant l'école et soulèvent différents éléments, comme l'augmentation remarquable de la clientèle (le nombre d'élèves a presque triplé depuis la rédaction de ce plan). Madame Valérie Gauthier enverra les éléments soulevés à la Ville de Québec, qui en prendra connaissance. Madame Élane Lajoie préparera un

document présentant les propositions du conseil d'établissement à la Ville (voir document en annexe).

7. INFORMATIONS

7.1. De la présidente

Madame Lajoie informe les membres du CE que le projet de la loi 40 a été adopté. Elle souligne que les parents peuvent inscrire leurs enfants à n'importe quelle école, indépendamment des aires de desserte, mais rappelle que les critères d'inscription demeurent en vigueur. Elle ajoute que les représentantes et représentants des parents au CE élus cette année pourront poursuivre leur mandat de deux ans l'année prochaine. Le projet de loi exige qu'il y ait au moins quatre parents au CE.

7.2. De la trésorière

Madame Gauthier n'a pas d'informations à transmettre. Le budget du conseil d'établissement est à jour.

7.3. De la représentante au comité de parents

Madame Nolet informe les membres de CE que le 8 février dernier, le gouvernement adoptait la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire*. Cette loi prévoit que le directeur général de la Commission scolaire doit procéder, au plus tard le 9 mars 2020, à un découpage du territoire en cinq districts aux fins de la désignation des membres parents qui siégeront au conseil d'administration du Centre de services scolaire.

Ce conseil d'administration doit être composé, entre autres, de cinq parents d'élèves fréquentant un établissement relevant du centre de services scolaire, qui sont membres d'un conseil d'établissement et du comité de parents et qui représentent chacun un district.

Madame Nolet ajoute que le 1^{er} mai est la date limite de mise en candidature pour les membres du personnel, les parents et les membres de la communauté intéressés. Le 1^{er} juin, les membres des parents seront élus par le comité des parents.

7.4. Des représentants des membres du personnel

- Madame Julia Béland-Godin informe les membres que les élèves de 6^e année sont allés à l'école des Pionniers afin de parler anglais avec leurs correspondants.
- Madame Caroline Côté rappelle que les élèves du 2^e cycle ont fait une sortie à la station touristique Duchesnay. Les élèves ont fait du ski de fond et de la raquette. Elle ajoute que

les enseignants vont envoyer des convocations à certains parents pour les rencontres de la deuxième étape. Elle annonce aussi l'activité Campanile en sucre, qui sera organisée le 28 février en après-midi. Plusieurs surprises attendent les élèves : soccer sur neige, souque à la corde, glissade, musique, chocolat chaud, tire sur neige. Le 9 mars sera une journée pédagogique, au retour de la relâche.

7.5. De la directrice

Madame Valérie Gauthier annonce que :

- Le projet napperons a commencé. Les napperons seront confectionnés par les élèves de tous les niveaux, en collaboration avec les enseignants. Ils serviront de moyen de financement pour l'école.
- Il n'y aura pas de classe de maternelle 4 ans à l'école l'an prochain. Il y aura des groupes dans les écoles suivantes : Saint-Mathieu, Notre-Dame-de-Foy, l'Étincelle-Trois-Saisons (pavillon Trois-Saisons), Sainte-Genève et les Hauts-Clochers (pavillon Saint-Charles).
- La journée officielle d'inscription des élèves de maternelle était le jeudi 20 février. Il y a déjà presque deux groupes complets de maternelle pour l'an prochain.
- L'école offre le service de garde aux élèves inscrits pendant la semaine de relâche. Ils seront accueillis à l'école Filteau.

8. DIVERS

8.1. Fin d'étape

Madame Valérie Gauthier explique aux membres du conseil d'établissement les activités de fin d'étape des enseignants. C'est un moment exigeant, mais qui serait impossible sans l'implication des enseignants. Chaque étape, une rencontre a lieu avec l'orthopédagogue, la TES, la direction et chaque enseignant afin de faire un bilan de l'étape pour les élèves dans la pyramide d'intervention RAI (les interventions de l'équipe stratégique scolaire doivent se retrouver afin de prévenir les difficultés scolaires et sociales). Cette rencontre permet de faire un suivi pour chacun des élèves et d'ajuster les services qui leur sont offerts en fonction de leurs besoins.

8.2. Souper spaghetti et soirée des bénévoles

Le souper spaghetti aura lieu le 4 juin et sera organisé en collaboration avec l'OPP. Pendant cette soirée, il y aura une activité de reconnaissance des bénévoles ainsi que la vente des napperons.

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-20/19-36

IL EST PROPOSÉ par madame Julia Béland-Godin, **APPUYÉE** par monsieur Camilo Perez, de lever la séance à 21 h 16.

Adoptée à l'unanimité.



Élaine Lajoie, présidente



Valérie Gauthier, directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
20/19-01	19-10-21	Adoption de l'ordre du jour
20/19-02	19-10-21	Adoption des règles d'élection
20/19-03	19-10-21	Adoption du calendrier des rencontres 2019-2020
20/19-04	19-10-21	Adoption des règles de régie interne
20/19-05	19-10-21	Approbation de la campagne de financement des étiquettes
20/19-06	19-10-21	Approbation de la campagne de financement des paniers bio
20/19-07	19-10-21	Approbation du projet de confection de napperons
20/19-08	19-10-21	Approbation de la campagne de recettes en pot pour les 6e année
20/19-09	19-10-21	Approbation de l'activité spéciale de fin d'année pour les groupes de 3 ^e , 4 ^e , et 5 ^e année pour juin 2020
20/19-10	19-10-21	Approbation des activités et sorties éducatives pour 2019-2020
20/19-11	19-10-21	Levée de l'assemblée
20/19-12	19-11-25	Adoption de l'ordre du jour
20/19-13	19-11-25	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 21 octobre
20/19-14	19-11-25	Adoption du budget de l'école 2019-2020
20/19-15	19-11-25	Adoption du budget du service de garde 2019-2020
20/19-16	19-11-25	Approbation de l'horaire allégé de la journée du 20 décembre
20/19-17	19-11-25	Approbation de la campagne des cartes à gratter
20/19-18	19-11-25	Adoption du voyage de fin d'année pour les 6 ^e année
20/19-19	19-11-25	Levée de l'assemblée
20/19-20	19-12-16	Adoption de l'ordre du jour
20/19-21	19-12-16	Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2019
20/19-22	19-12-16	Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence
20/19-23	19-12-16	Adoption du Projet éducatif
20/19-24	19-12-16	Levée de l'assemblée
20/19-25	20-01-20	Adoption de l'ordre du jour
20/19-26	20-01-20	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 16 décembre
19/18-27	19-01-21	Adoption du budget révisé
20/19-28	20-01-20	Adoption des résolutions par rapport aux mesures dédiées et mesures protégées
20/19-29	20-01-20	Approbation de la grille-matière 2019-2020
20/19-30	20-01-20	Approbation de la campagne de marché aux puces de service de garde

20/19-31	20-01-20	Levée de l'assemblée
20/19-32	24-02-20	Adoption de l'ordre du jour
20/19-33	24-02-20	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 20 janvier 2020
19/18-34	24-02-20	Approbation du changement à l'horaire pour l'accueil des futurs élèves du préscolaire le 9 juin 2020
20/19-35	24-02-20	Adoption du sondage pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation
20/19-36	24-02-20	Levée de l'assemblée